

**Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil général de La Sagne du
lundi 3 juin 2024 – 19h30 – Salle média, La Sagne**

Mme Nicole Dauwalder, présidente du Conseil général, ouvre la séance à 19h30.

Appel nominal

Pierre-André Currit, administrateur communal, procède à l'appel nominal. Ce dernier relève la présence de 17 conseillers généraux, 2 excusés, à savoir : Mme Elise Benoit & M. Pascal Oppliger.

Procès-verbal de la séance du Conseil général du 15 avril 2024

Le procès-verbal de la séance est accepté à l'unanimité des membres présents.

Ordre du jour

1. Examen des comptes 2023
2. Rapport du Conseil communal relatif à une demande d'adaptation du tarif de vente de l'eau
3. Rapport du Conseil communal relatif à une demande d'engagement de CHF 120'000.00 pour la création d'un local dans le bâtiment du chauffage à distance, destiné aux employés des travaux publics et au garde forestier
4. Questions et interpellations
5. Communications du Conseil communal

L'ordre du jour est accepté tel que proposé.

1. Examen des comptes 2023

Lecture du rapport du Conseil communal relatif aux comptes 2023

Comptes de fonctionnement

Pas de question ni de commentaire

Comptes des investissements

Pas de question ni de commentaire

Bilan

Pas de question ni de commentaire

Rapport de révision de l'organe externe

Pas de question ni de commentaire

Rapport de la commission financière

M. Thierry Coita affirme que la commission financière a examiné avec intérêt les comptes présentés par le Conseil communal et les a acceptés à l'unanimité. La commission financière félicite le Conseil communal pour la bonne tenue des comptes.

Lecture de l'arrêté d'approbation des comptes

Tous les articles sont acceptés. Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

2. Rapport du Conseil communal relatif à une demande d'adaptation du tarif de vente de l'eau

Lecture du rapport.

La commission financière accepte à l'unanimité le rapport.

Le groupe PLR conseille d'accepté ce rapport tel que présenté.

Le groupe Sagne Demain demande d'accepté le rapport tel que présenté.

Lecture de l'arrêté

Tous les articles sont acceptés. L'arrêté est accepté à l'unanimité.

3. Rapport du Conseil communal relatif à une demande d'engagement de CHF 120'000.00 pour la création d'un local dans le bâtiment du chauffage à distance, destiné aux employés des travaux publics et au garde forestier

Lecture du rapport.

M. François Jaquet indique que les employés communaux ont cinq sites à leur disposition pour travailler. Il souligne le fait qu'il est devenu difficile de travailler dans ces conditions, notamment il fait très sombre dans le garage et il n'est pas possible de traverser la cour du collège avec des machines durant les heures de récréation. M. Jaquet explique que le projet est de créer un espace de manière à réunir les employés communaux, leur matériel et la possibilité sur place de faire des réparations dans de bonnes conditions. Le bâtiment du chauffage à distance est l'endroit idéal car il y a de la place disponible. Au nord du bâtiment la façade est déjà vitrée, ce qui permettra d'avoir de la lumière naturelle dans le bureau. Des vitres seront ajoutées au sud.

Le groupe Sagne Demain est favorable au projet qui permettra de mieux centraliser le travail et l'accepte.

Le groupe PLR accepte le crédit pour la d'un local dans le bâtiment du chauffage à distance. La commission financière accepte à l'unanimité le rapport.

Lecture de l'arrêté

Tous les articles sont acceptés. L'arrêté relatif à une demande d'engagement de CHF 120'000.00 pour la création d'un local dans le bâtiment du chauffage à distance, destiné aux employés des travaux publics et au garde forestier est accepté à l'unanimité.

4. Questions et interpellations

M. Patrick Nussbaumer souhaite remercier toutes les personnes l'ayant accompagné durant ses huit législatures au Conseil général.

Mme Manuela Sauser remercie à son tour le Conseil communal.

M. Martial Robert exprime sa gratitude envers personnel communal pour tout le travail fourni.

M. François Jaquet remercie et souhaite bonne continuation à l'ensemble du Conseil général.

M. André Meister déclare que ces huit dernières années passées à l'exécutif de la commune avaient été riches en expériences, en rencontre et satisfaction. Il remercie ses collègues du Conseil communal ainsi que l'administrateur.

5. Communications du Conseil communal

M. François Jaquet donne quelques informations concernant la route de Sommartel. Il annonce qu'une rencontre avait été organisée avec l'office cantonal des améliorations foncières et l'office fédéral de l'agriculture. Il a été confirmé que la première partie de la route de Sommartel pourra être subventionnée. Il est estimé 73% d'aides cantonale et fédérale. Uniquement 50% des frais de réfection sont pris en compte car uniquement la vocation agricole de la route est prise en considération. Les 50% restant sont à charge des propriétaires car il s'agit d'une structure privée. Ils subventionneront uniquement 25% du haut de la route car ils estiment que cette route qui est destinée à un vocation agricole d'estivage. Il n'est donc pas nécessaire que la route soit goudronnée au niveau agricole d'estivage. Le 73% du 25% du coût pour la deuxième partie peut être pris en considération. Le représentant de l'office fédéral de l'agriculture a précisé que ce cas se présentait à de nombreux endroits en Suisse romande. Dans ce cas-là, la meilleure solution est de créer un syndicat de propriétaires.

La traditionnelle clochette est remise à Mme Nicole Dauwalder pour son année de présidence. La Présidente lève la séance à 20h17.

La Sagne, le 3 juin 2024

Les rapporteurs :

Florence Vermot – Inès Schmid - Pierre-André Currit

Au nom du Conseil général

Le Président
Didier Benoit

La Secrétaire
Elise Benoit